

Madame le Consul
Monsieur le représentant Régional de Yad Vashem
Monsieur le Sous-préfet
Monsieur le Député
Messieurs les Sénateurs
Monsieur le Maire
Mesdames et Messieurs,

Le 19 décembre 2011, en mairie de Portes-lès-Valence, a eu lieu la même cérémonie qu'aujourd'hui, pour honorer la mémoire de Gaston Nogier et lui remettre aussi la médaille de Juste parmi les Nations.

C'est Gaston Nogier qui a conduit mon père, Hermann Draer (André) ici à Saint-Mélany.
C'est Marcel Roux qui a accepté de le prendre chez lui et de lui procurer du travail.

Personne ne lui a jamais posé de questions sur ses origines, sur ses opinions, sur les raisons qui l'avaient conduit jusqu'ici.

Après la Libération, mon père est resté lié au village et à ses habitants jusqu'à sa mort en 1982 où le Maire Philippe Nicolas, nous a demandé que ses cendres soient déposées au cimetière, ce qui était très certainement ce que mon père aurait le plus souhaité, sans avoir osé le demander.

Aujourd'hui, dans ce bâtiment où il a aussi passé d'heureuses semaines de vacances durant les étés qui ont précédé sa mort, je suis très honoré et fier que mon travail sur ses écrits aboutisse à cette reconnaissance de Juste parmi les Nations pour Marcel Roux mais aussi, au travers de Marcel, pour le village tout entier.

Le texte « *Français de Drôme et d'Ardèche* » est disponible dans son intégralité auprès de la Mairie de Saint-Mélany ou sur Internet. En voici juste quelques lignes.

Un autre témoignage tout aussi émouvant, est la lettre que ma tante ici présente, Mireille Drajer Vincent, a adressé à Yad Vashem en 2008 et dont sa petite-fille Amélia vous lira quelques extraits.
